

Lorsque j'ai débuté dans ce travail il y a trois ans nous comptons au Canada de 725 à 730 chambres; aujourd'hui nous en comptons environ 750. Ceci démontre que nous désirons toujours vivement prêter notre concours à la formation de *Boards of Trade* ou de Chambres de commerce, et nous exerçons notre activité presque entièrement dans les petits centres. Les cultivateurs sont bien représentés dans un grand nombre des boards et chambres que j'ai visités, et ils sont presque toujours des membres très actifs. Malheureusement, il y a beaucoup de cas où les cultivateurs ne constituent qu'une faible partie des membres, mais vous pouvez m'en croire, lorsqu'il y a des cultivateurs dans ces chambres ce sont toujours des membres actifs. Quelquefois le cultivateur est président de la chambre ou du Board of trade local. Nous nous efforçons toujours d'aider à la formation de nouveaux Boards et chambres.

Le sénateur WALL : C'est très encourageant. J'ai une dernière question à poser. Lorsque vous tenez des cycles d'études sont-ils réservés aux membres de la Chambre de commerce, ou est-ce que d'autres représentants y sont admis?

M. RICHARDSON : Ils s'adressent tout d'abord aux membres des boards et chambres de la région, mais pas uniquement à eux. J'ai assisté à certains de ces cycles où des gens de l'extérieur étaient admis. On invite d'autres personnes à y assister, toujours avec l'espoir qu'elles deviendront membres.

Le VICE-PRÉSIDENT : En votre nom, je remercie ces messieurs d'être venus ici aujourd'hui. La discussion a été intéressante et je suis certain que nous profiterons des vues qu'ils ont exprimées.

M. KEEFLER : Je vous remercie, monsieur. J'espère que nous avons été de quelque utilité.

---

OTTAWA, mardi 17 mai 1960.

Le Comité spécial d'enquête sur l'utilisation des terres au Canada se réunit à 2 heures de l'après-midi, sous la présidence du sénateur Henri-C. Bois, vice-président.

Le VICE-PRÉSIDENT : Messieurs, la séance est ouverte. M. Haythorne, le sous-ministre adjoint du Travail, est ici aujourd'hui; j'espère et de fait, je suis certain que ce qu'il nous dira sera à la fois intéressant et instructif. Il vient du ministère du Travail et, en plus de M. Haythorne, il y a des représentants de la Commission d'assurance-chômage. Je connais M. Haythorne depuis quelques années. Je l'ai connu alors que pendant la seconde Grande Guerre on lui avait confié l'application du règlement touchant la main-d'oeuvre agricole et je n'ai qu'à me féliciter de l'avoir connu alors.

M. Haythorne nous fera un exposé général au nom du ministère du Travail et nous parlera des relations de ce ministère avec la Commission d'assurance-chômage. Je lui laisse le soin de nous présenter ses collègues.

M. GEORGES V. HAYTHORNE (*sous-ministre adjoint du Travail*) : Monsieur le Président et honorables sénateurs, je désire vous présenter ceux qui sont ici au nom de la Commission d'assurance-chômage et du ministère du Travail.

M. William Thompson est le directeur du Service de placement de la Commission d'assurance-chômage. M. F. M. Hereford est le directeur de la Division des services spéciaux du ministère du Travail. M. Ross Ford est le directeur de la Division de la formation du ministère du Travail. M. D. Buchanan s'occupe de recherches en agriculture et autres industries primaires, à la direction de l'économique et des recherches du ministère du Travail et M. A. D. MacDonald fait partie de notre Division des services spéciaux avec M. Hereford.

Nous avons pensé que pour servir de fond à la discussion il serait utile d'esquisser brièvement les principales sphères d'activité du Ministère et de la Commission d'assurance-chômage surtout dans leurs rapports avec l'agriculture et